



ECHOS *de la* MONUSCO

Volume VIII - N°60 • Août 2016

Focus sur l'action humanitaire
**La RDC, terre d'accueil
des réfugiés malgré ses
propres difficultés**



Sommaire

Point de vue

- 3 L'abolition de l'autorisation maritale en RDC... Il était plus que temps !

Actualité

- 4 L'ONU appelle tous les acteurs politiques congolais à s'engager dans le processus du dialogue
- 5 La CENI satisfaite de l'opération pilote d'enrôlement électoral dans le Nord-Ubangi

Stabilisation

- 7 La MONUSCO soutient le processus de pacification dans la province du Tanganyika

Protection

- 8 Protection des civils : Nette amélioration de la sécurité à Lubonja au Sud-Kivu
- 9 Les Nations Unies condamnent un nouveau massacre de civils à Beni
- 11 Uvira : La Police lacustre désormais opérationnelle, grâce à l'appui des partenaires de la RDC, dont la MONUSCO et l'OIM

Droits de l'Homme

- 12 La MONUSCO appuie le ministère de la Défense

Dossier

- 13 19 août : Journée mondiale de l'Action humanitaire
- 14 Mamadou Diallo : "Rendre hommage à ceux/celles qui, face au danger, aident les plus vulnérables"
- 16 L'accueil des réfugiés sud-Soudanais dans le nord-est de la RDC
- 17 Journée mondiale de la population
- 18 L'ONU plaide pour la prise en compte des besoins des peuples autochtones en matière d'éducation

Environnement

- 19 Sud Kivu : Cohabitation homme/hippopotame, quelle solution à Uvira?

Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Chef de l'Unité des Publications
Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef
Tom Tshibangu

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Aissatou Laba Touré, Yulu Kabamba,
Tom Tshibangu, Jeef Ngoy, Marcelline Comlan, Theophane Kinda, Jean-Tobie Okala, Alain Likota, Honoré Misenga Kalala, Anne Herrmann

Editorial

Un élan de solidarité humaine

Par Mamadou Diallo*

“N e laisser personne de côté. » Telle est la promesse



faite par les dirigeants du monde entier lors du premier Sommet mondial sur l'action humanitaire qui s'est tenu il y a quelques mois à Istanbul. En ma qualité de Coordonnateur de l'action humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), je ne peux qu'adhérer à cet engagement et l'amplifier en plaidant inlassablement pour que toutes les conditions, financières et sécuritaires, soient réunies pour apporter assistance et réconfort aux personnes qui se trouvent dans des situations extrêmement difficiles. Elles sont actuellement plus de 7,5 millions en RDC, qu'il s'agisse de personnes déplacées par l'action de groupes armés ou victimes d'épidémies ou de catastrophes naturelles.

Notre rôle est d'aider ces personnes à retrouver leur place pleine et entière dans la société en leur apportant ce dont elles ont besoin pour continuer à vivre en toute dignité. Nous devons aussi les accompagner afin de mettre en place ensemble des solutions durables aux problématiques de l'aide humanitaire et des déplacements.

En effet, la RDC connaît depuis plus de deux décennies l'une des crises humanitaires les plus longues et les plus complexes au monde et, depuis lors, elle bénéficie de l'appui constant et de l'accompagnement de la communauté internationale. Il est urgent d'identifier et de mettre en œuvre de nouvelles réponses. Certaines ont été présentées au sommet d'Istanbul reconnaissant ainsi l'importance de la RDC dans la dynamique humanitaire mondiale.

Bien que victimes elles-mêmes de crises multiformes, les populations congolaises jouent également un rôle clé dans l'assistance humanitaire apportée à leurs concitoyens et voisins.

A l'heure où des frontières se ferment et des murs s'érigent à travers le monde pour ceux/celles qui fuient les conflits, les catastrophes naturelles, il est important de rappeler que la RDC, depuis son indépendance en 1960, a toujours été une terre d'accueil des réfugiés. Elle n'a jamais fermé ses frontières, ni refoulé qui que ce soit.

A ce jour, la moitié des 380 000 réfugiés en terre congolaise et la moitié des 1,7 million de déplacés ne vivent pas dans des camps mais sont hébergés par des familles congolaises qui partagent le peu qu'elles ont au quotidien avec ces personnes en difficulté afin de les aider à retrouver un peu de dignité, d'amour et de compassion.

Cette empathie, marque d'un grand humanisme des populations congolaises, est un geste unique dans les annales de l'Histoire. Il nous faut donc féliciter et remercier les Congolaises et les Congolais pour cet élan de solidarité humaine, mais également souligner que ce pays n'a pas que des problèmes, il a aussi des solutions. ■

*Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur humanitaire, Coordonnateur résident en République démocratique du Congo



Photo d'archives

Les membres du parlement de la RDC en session au palais du peuple

L'abolition de l'autorisation maritale en RDC... Il était plus que temps !

Par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

J'apprends par la presse nationale, que le Code de la Famille de la République démocratique du Congo vient d'être révisé et que certains articles qui y figuraient, notamment celui qui obligeait une épouse à obtenir l'autorisation de son époux pour diverses démarches administratives, ont été abolis. Vous m'en direz tant et croyez-le ou non, cela diviserait l'opinion. Il se trouve, parmi les Congolaises et les Congolais interrogés, qui estiment que l'autorisation maritale était une bonne chose, car elle permettait de "protéger les femmes contre la concupiscence de certains patrons". Déjà là, on est en droit de se poser des questions. Comment présumer qu'un patron est ou non lubrique, sans, laissez-moi oser : le mettre à l'épreuve? D'autres, heureusement plus nombreux, pensent que cette mesure, qui n'était d'ailleurs valable que dans un seul sens, était obsolète et n'avait plus aucune raison de figurer dans la loi régissant la vie commune entre un homme et une femme.

A mon sens, on devrait plutôt s'attendre à ce que toutes les voix s'élèvent pour saluer ce progrès dans la libération de la femme congolaise mais, au lieu de cela, des esprits chagrins trouvent que : "la parité, ce n'est pas dans le foyer mais au travail". Une autre perle, lue dans la presse : "l'homme est le chef du couple, c'est lui qui commande" ou encore "ici c'est l'homme qui épouse, nous ne sommes pas en Inde où là-bas, c'est la femme qui marie l'homme". Première nouvelle, nos amis Indiens nous édifieront là-dessus et, même si c'était vrai, où est le problème? Je n'en vois aucun ; le mariage découle (dans la majorité des cas) d'une volonté de vie commune. Que la requête vienne de la femme ou de l'homme, quelle importance ?

Heureusement, une voix, au-dessus de toutes les autres, raisonne : "pourquoi une femme devrait-elle apporter une autorisation maritale lorsqu'elle postule pour avoir un travail ? Moi homme, on ne me l'a pas demandé, pourquoi les femmes doivent s'y

plier. Est-ce que nous avons mis nos filles à l'école pour ensuite nous laisser nous les hommes, en contradiction totale avec nous-mêmes, les asservir?" Personnellement, je n'ai plus grand-chose à ajouter à ce qui est une évidence.

Juste peut-être rappeler que nous sommes, pour ceux qui se seraient réveillés tard, au 21^{ème} siècle et qu'on parle aujourd'hui de "vie commune" ou de "compagnonnage", que l'homme et la femme soient mariés ou non. Cette "vie en couple" a, certes, besoin, pour bien fonctionner, de règles édictées dans une loi, qui est le Code de la Famille et qui comporte des droits et des devoirs pour chacun dans le strict respect mutuel et pour la protection des enfants qui naîtraient de leur union.

En réalité, cette mesure n'aurait même pas dû figurer dans l'arsenal législatif congolais. Mais enfin, bravo au législateur, il vaut mieux tard que jamais ! ■



Photo MONUSCO/Michael Ali

Le chef de la MONUSCO Maman Sidikou, en compagnie du Nonce apostolique Luis Mariano Montemayor, lors de leur visite, le 29 août, à Rwangoma (Beni), lieu du récent massacre de 50 civils par des rebelles de l'ADF. Ici le maire de Beni Nyony Bwanakawa leur montre les récoltes abandonnées par les paysans tués alors qu'ils rentraient de leurs champs.

L'ONU appelle tous les acteurs politiques congolais à s'engager dans le processus du dialogue

À l'occasion du lancement, le 23 août 2016, des travaux du Comité préparatoire du dialogue politique inclusif en RDC, par le facilitateur Edem Kodjo, l'Organisation des Nations Unies a appelé les acteurs politiques, encore hésitants, à s'engager dans ce processus qui est «la seule voie pour sortir de l'impasse politique actuelle».

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Voilà pourquoi l'ONU, par le biais de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), a tenu à féliciter le facilitateur désigné par l'Union africaine pour ses efforts incessants, afin de créer les conditions d'un dialogue politique inclusif permettant d'ouvrir la voie vers la tenue d'élections crédibles. Aux yeux de la MONUSCO, l'ouverture des travaux préparatoires au Dialogue n'est que le début d'un processus qu'elle souhaite le plus inclusif, ouvert et crédible possible. Dans cet esprit, la Mission onusienne a salué les mesures de décrispation politique prises jusqu'à ce jour par le Gouvernement visant à permettre aux parties prenantes congolaises "d'engager un dialogue ouvert et sans exclusive". Ces mesures vont dans le sens des dispositions pertinentes de la résolution 2277 du Conseil de sécurité, selon la MONUSCO qui a dit toutefois espérer

qu'il y aura d'autres mesures répondant aux critères pertinents de ladite résolution. Celle-ci, faut-il le rappeler, en son article 8, "Exhorte le Gouvernement et toutes les autres parties concernées à créer les conditions nécessaires pour que le processus électoral soit libre, juste, crédible, ouvert, transparent, pacifique et conforme à la Constitution congolaise, pour qu'il s'accompagne d'un débat politique libre et constructif, et pour que soient assurés la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion, un accès équitable aux médias, y compris aux médias d'Etat, {et la sécurité et la liberté de circulation de tous les candidats, ainsi que des observateurs et témoins, des journalistes, des défenseurs des droits de l'Homme et des acteurs de la société civile, notamment des femmes}".

Réitérant que le dialogue reste la seule issue pour sortir de l'impasse politique actuelle, l'Organisation des Nations Unies a appelé les acteurs politiques, toutes sensibilités confondues, notamment ceux

qui hésitent encore, à rejoindre ce processus. À cet égard, l'ONU a dit qu'elle entendait, par le biais du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, continuer d'encourager toutes les parties prenantes à s'engager dans la voie du dialogue.

Appel à agir pour éviter une crise grave

Lors de la troisième réunion du Groupe de soutien à la facilitation tenue le 4 août, le Représentant spécial du Secrétaire général, Maman S. Sidikou avait déjà appelé les acteurs politiques congolais à agir pour éviter au pays de plonger dans la violence. "Face à l'approche des échéances électorales, il est essentiel que les acteurs politiques de différents bords de l'échiquier politique se ressaisissent et agissent rapidement pour éviter que l'impasse actuelle dégénère en crise grave susceptible de plonger le pays dans la violence", avait notamment déclaré M. Sidikou. Le chef de la MONUSCO avait, à cette occasion, exhorté tous ses interlocuteurs congolais à "faire preuve de responsabilité" dans leurs actes et leurs déclarations, "afin d'éviter d'envenimer davantage la situation actuelle en leur rappelant notamment leur obligation devant leurs peuples et devant l'histoire". Il avait également remercié Edem Kodjo pour ses efforts afin de faciliter la tenue de ce Dialogue destiné à dégager le consensus politique permettant l'organisation d'élections crédibles et apaisées. Maman Sidikou avait par ailleurs salué les initiatives de la CENCO, des ambassadeurs africains et européens et du président Sassou Nguesso qui, de leur côté, exhortaient les Congolais "à privilégier le dialogue comme voie royale pour résoudre leurs divergences".

Le Représentant spécial s'était, à cette même occasion, réjoui du lancement de la phase pilote de la révision du fichier électoral le 31 juillet dernier à Gbadolite, dans le Nord-Ubangi, voyant dans cette opération "un pas important pour l'organisation d'élections transparentes, crédibles et paisibles". Réaffirmant l'appui technique et logistique des Nations Unies à ce processus, Maman Sidikou avait rappelé que l'ONU apportait ce soutien dans le cadre de la Résolution 2277 du Conseil de sécurité. "Maintenant, il revient aux acteurs politiques de se mettre ensemble pour trouver un consensus politique sur la voie à suivre", avait conclu le chef de la MONUSCO.

Notons que les travaux du Comité préparatoire dudit dialogue se sont achevés le 27 août sans la participation d'une frange importante de l'opposition. Dans un entretien accordé à Radio Okapi le 30 août, le facilitateur Edem Kodjo a confirmé que les travaux du dialogue politique démarrent le 1^{er} septembre à la Cité de l'OUA à Kinshasa. ■

Révision du fichier électoral

La CENI satisfaite de l'opération pilote d'enrôlement électoral dans le Nord-Ubangi

Lancée le 31 juillet dernier, l'opération d'enrôlement des électeurs se poursuit sans désemparer dans la province pilote du Nord-Ubangi, dans le Nord-ouest de la RDC, en dépit de quelques problèmes essentiellement techniques observés ici et là. Des difficultés surmontables, estiment les responsables de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui se disent satisfaits des 15 premiers jours de cette opération qui doit durer trois mois dans cette province. Reportage de Jeff Ngoy, envoyé spécial de Radio Okapi à Gbadolite



Lors du lancement de l'enrôlement des électeurs à Gbadolite : le RSASG Mamadou Diallo (au centre) exhorte les opérateurs de saisie de la CENI à faire leur travail consciencieusement

Depuis le 9 août 2016, les premières listes électorales provisoires sont affichées dans quelques centres d'inscription des électeurs à Gbadolite, dans le Nord-Ubangi, province située dans le Nord-ouest de la RDC. Lancée le 31 juillet 2016, cette opération d'enrôlement des électeurs devant permettre la révision du fichier électoral se poursuit chaque jour du matin jusqu'au soir en dépit de quelques difficultés techniques et d'ordre humain, comme nous l'avons constaté dans quelques centres que nous avons pu visiter.

En 10 jours, le centre installé au collège Mobutu de Gbadolite a enregistré environ 500 électeurs, tandis que celui situé dans l'institut Kaya en a inscrit près de 400. Selon les présidents de ces centres, il faut 10 minutes, parfois une heure, pour livrer une carte d'électeur. Alors qu'au lancement de l'opération, la procédure durait 3 à 6 minutes.

Des jeunes de 16 ans, accompagnés de témoins, se font aussi inscrire. Mais eux reçoivent une carte portant une mention indiquant que celle-ci ne deviendra valide qu'à leur majorité électorale, soit 18 ans.

Des problèmes techniques

Les machines chauffent et s'arrêtent, les locaux étant sans climatisation. Des caméras qui changent d'angle de vue de manière intempestive. A chaque arrêt d'ordinateur, une partie des requérants s'impatientent et repartent chez eux. *"Il fallait aérer les salles et travailler au moins avec deux machines de réserve. Tout cela manque"*, se lamente le responsable d'un centre.

Interrogés, certains habitants semblent tout ignorer de l'opération en cours. Et pour cause ! On ne voit ni affiche, ni banderole sur les voies publiques invitant les citoyens à se faire enrôler. Sauf les quelques banderoles

déployées sur le mur du bureau provincial de la CENI sur le boulevard de Gbadolite. D'autres habitants affirment être au courant de l'enrôlement en cours mais ne se pressent pas, disant qu'ils disposent de trois mois pour s'inscrire. Autant dire qu'il faut davantage sensibiliser la population.

Au centre d'inscription installé dans l'enceinte de l'Institut Kaya, on signale deux problèmes. D'abord, certains requérants analphabètes ignorent les noms de leurs parents/tuteurs, ou sont incapables de faire la distinction entre leur secteur et leur territoire d'origine, ou encore ne savent pas qu'ils relèvent du Nord-Ubangi depuis le démembrement de l'ex-Equateur en cinq nouvelles provinces. En outre, ajoute un chef de centre, *"lors des élections de 2006 et 2011, les agents de la CENI se voyaient verser un acompte sur leur salaire dès la signature de leur contrat. Maintenant on travaille sans*



Un électeur en train de se faire enrôler

motivation". Autant de revendications et difficultés qui, selon lui, devraient être prises en compte par la CENI pour garantir le bon déroulement du processus d'enrôlement électoral.

33 643 électeurs enrôlés en 15 jours

La CENI a enrôlé 33 643 électeurs en 15 jours, dans 133 centres d'inscription sur les 412 ouverts dans la province pilote du Nord-Ubangi, selon le président de cette institution, Corneille Nangaa, qui s'exprimait le 17 août à Kinshasa, lors d'un atelier d'évaluation de cette opération d'enrôlement.

"L'objectif de cette évaluation, est d'examiner cette opération avant de lancer la production à grande échelle des équipements", a expliqué M. Nangaa. Selon lui, les opérations se déroulent normalement, suivant le chronogramme de la Commission électorale nationale indépendante. "Nous pensons que ce que nous avons lancé [Enrôlement des électeurs], nous allons le terminer comme planifié", a ajouté le président de la CENI.

Le soutien du Gouvernement

La CENI salue l'appui qu'apporte le Gouvernement congolais au processus de révision du fichier électoral dans le Nord-Ubangi, notamment en respectant le plan de décaissement de fonds convenu, soit 20 millions de dollars au premier semestre et 30 millions chaque mois pour le deuxième semestre, selon le rapporteur de la Centrale électorale. Le Gouvernement a également mis à disposition 4 gros porteurs qui transportent les kits électoraux.

Que fait la MONUSCO dans l'opération pilote de Gbadolite ?

La résolution 2277(2016) du Conseil de sécurité a donné à la MONUSCO, en plus de

ses bons offices et conseils, le mandat de "fournir une assistance technique et logistique pour la révision des listes électorales". Au cours de la Mission d'évaluation des besoins électoraux venue de New York du 24 avril au 10 mai 2016, le coordonnateur de l'ONU pour les activités d'assistance électorale a fait des recommandations et précisé le contenu de cette assistance. Ainsi le partage de rôles décidé le 14 juin entre la MONUSCO, la CENI et le projet PACEC/PNUD se présente comme suit :

Pour l'assistance logistique, la MONUSCO déploiera seule le matériel d'enregistrement des électeurs de Kinshasa vers 15 hubs logistiques de la CENI sur l'ensemble du territoire national et fera la distribution dans 107 antennes et sites de formation d'accès difficiles. La distribution des hubs vers les antennes et autres sites (118) et des antennes

vers les centres d'inscription (18000) sera assurée par la CENI avec l'appui du projet PACEC du PNUD. L'assistance technique consistera donc, pour la MONUSCO et le PNUD, à : (i) fournir à la CENI, au niveau de l'administration centrale, un appui à la conception, l'organisation, la planification, la coordination et le suivi des activités de l'opération de révision du fichier électoral (constitution des bases de données informatiques, la formation du personnel électoral, la sensibilisation et l'éducation civique électorale des électeurs); (ii) au niveau des provinces, mettre en place une équipe technique et logistique de 4 ou 3 experts pour appuyer les démembrements de la CENI, à savoir : les secrétariats provinciaux et les antennes en leur apportant des conseils techniques pour l'organisation et l'exécution sur le terrain, des activités de l'opération de révision du fichier électoral.

Pour ce qui est de l'opération pilote de Gbadolite, une équipe d'experts techniques et logistiques est en place à Kinshasa et sera renforcée par les prochains recrutements. Elle a apporté un appui technique à la CENI dans la préparation de l'opération. Sur le plan logistique toutes les dispositions sont prises pour que le plan arrêté avec la CENI soit réalisé. Le personnel technique et logistique est déployé à Gbadolite, les équipements de chargement et de déchargement ainsi que les conducteurs sont à Kinshasa et à Gbadolite et assistent la CENI ; les entrepôts sont mis à disposition ou sont loués à Kinshasa et dans les 5 antennes. Pour le transport du matériel, la MONUSCO entre en action dès que les kits d'enrôlement sont apprêtés (reconfiguration..) conformément au plan établi. ■



Le président d'un bureau d'enrôlement examine une carte d'électeur qui vient d'être imprimée avant de la remettre au titulaire



Photo MONUSCO/Marcelline Comlan

Un membre du Baraza reçoit un vélo pour faciliter ses déplacements dans son travail de sensibilisation communautaire

Kalemie

La MONUSCO soutient le processus de pacification dans la province du Tanganyika

C'est dans la localité de Mbayo, 112 kms de la ville de Manono, dans la province du Tanganyika, que s'est déroulée le 4 août 2016, la cérémonie de remise officielle d'un lot de 70 bicyclettes financé dans le cadre d'un projet à impact rapide. D'un montant de 24 000 dollars US, ce projet a été conçu pour soutenir les efforts de réconciliation et de pacification communément appelé « processus Baraza », mis en place dans le cadre du règlement du conflit intercommunautaire Pygmée-Luba. Pour ce faire, les cinq comités « Baraza » installés dans divers villages du territoire de Manono, notamment Mbayo, Mukebo, Kabeke, Sange et Nsengatshibum, reçoivent ainsi un appui de la MONUSCO en équipement pour faciliter leur travail.

Par Marcelline Comlan/MONUSCO

Lors de la cérémonie officielle, les bénéficiaires, par l'entremise de la société civile de Manono, ont exprimé leur joie et se sont dit heureux d'être ainsi soutenus. *« Depuis septembre 2015, nous faisons notre travail de sensibilisation à pied, parcourant de longues distances pour aller de villages en villages ; mais nous ne nous sommes pas découragés. Depuis notre installation, il n'y a plus de désordre ; le conflit entre Pygmée et Luba n'a pas repris. La paix est revenue entre nous »*. Par ailleurs, soucieux de maintenir cette paix, les membres des comités Baraza ont demandé aux autorités provinciales de punir tout *« fauteur de trouble »*.

Le ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, pour sa part, s'est réjoui du retour de la paix

et de l'entente entre les deux communautés. *« Le calme est revenu et les populations vaquent à leurs occupations »* a-t-il fait remarquer. Il a également apprécié la contribution de la MONUSCO aux comités de Baraza, avant de rassurer les populations, précisant que *« le désordre ne sera plus toléré »*.

Le Chef de bureau de la MONUSCO-Kalemie, a, quant à lui, réitéré la disponibilité de la MONUSCO à appuyer le gouvernement provincial dans le processus de pacification de la province.

On se souvient qu'entre 2014 et 2015, le conflit intercommunautaire Pygmée – Luba a pris une allure inquiétante, incitant la MONUSCO et les autorités locales à s'impliquer pour mettre un terme à l'escalade de violence entretenue par les chefs de

milices Pygmées et Luba. Plus encore, les conséquences de ce conflit sur les populations des communautés tant Pygmée que Luba ont été désastreuses sur le plan socio-économique et au niveau humanitaire. Le Bureau de Kalemie s'est investi, à travers les mécanismes de protection et de médiation, pour enrayer ce conflit qui menaçait d'embraser bon nombre de territoires de cette province. Parmi ces mécanismes, on cite l'approche *« Baraza »* qui est considérée comme un outil de pacification et de paix social.

Rappelons que la création du comité Baraza est une occasion pour les leaders combattants Pygmées et Luba de participer à un dialogue franc et transparent avec la facilitation de la MONUSCO et sous la coordination de la Société civile de Manono. Chaque comité est composé de quatorze membres dont sept leaders Pygmées et sept leaders Luba avec pour mission de sensibiliser les deux communautés à la cohabitation pacifique et prévenir les risques du conflit par le dialogue.

Pour renforcer les capacités d'intervention des comités de réconciliation, la MONUSCO a formé les membres aux notions fondamentales de résolution et transformation de conflits.

Aujourd'hui, le constat est que *« l'arbre de la paix »*, symbole de réconciliation, planté à chaque occasion dans les localités autrefois en surchauffe, a pris racine, puisque depuis lors, des avancées significatives de pacification ont été observées sous l'impulsion des comités Baraza dont les déplacements seront dorénavant facilités par un moyen de transport utilitaire qu'est la bicyclette.

La mise en œuvre du processus Baraza aura ainsi permis de renforcer l'autorité de l'Etat dans les zones en conflit par le déploiement des Forces de sécurité comme la Police Nationale Congolaise ou les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), et d'apporter un appui humanitaire au besoin. ■



Protection des civils

Nette amélioration de la sécurité à Lubonja au Sud-Kivu

C'est ce qui ressort de la mission d'évaluation sécuritaire effectuée dans cette localité du territoire de Fizi par une délégation mixte MONUSCO-FARDC-Gouvernement provincial. Si les populations et autorités locales se sont réjouies de la coopération MONUSCO-FARDC, elles ont cependant plaidé en faveur d'autres mesures pour consolider la paix et relancer l'économie locale.

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Une délégation mixte (forte de 13 membres) de la MONUSCO Sud-Kivu (Bukavu et Uvira), Forces armées de la RDC (FARDC) et gouvernement provincial du Sud-Kivu s'est rendue le 16 août 2016 dans la localité de Lubonja (à 98 kilomètres d'Uvira), en territoire de Fizi. Conduite par le ministre provincial de l'Intérieur, Sécurité et Ordre public Eciba Mboko, elle avait pour objectif de s'enquérir de la situation sécuritaire dans cette zone en proie aux groupes armés locaux (Mai Mai) et étrangers (FNL du Burundi notamment). La délégation a été accueillie à son arrivée par l'Administrateur du territoire de Fizi Louis Boboto Monkassa. Puis, elle a tenu une réunion avec l'Autorité locale et les Casques bleus de la MONUSCO qui ont fait un exposé sur la situation sécuritaire à Lubonja. Situation dominée par des problèmes de transhumance, des conflits inter-ethniques et surtout par l'activisme de groupes armés qui, il y a 3 mois encore, étaient en passe de faire de Lubonja une zone de non-droit: embuscades, vols de vaches, collecte illégale de taxes, viols, pillages, meurtres, etc. Des exactions commises aussi bien sur les populations civiles que sur les FARDC.

Assez pour que la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo (MONUSCO) et l'armée régulière congolaise (FARDC) unissent leurs efforts pour lutter contre cette insécurité et mieux protéger ainsi les civils. Coté MONUSCO, outre le soutien (logistique) aux opérations de traque des groupes armés rebelles par les FARDC, il y a également eu l'établissement à Lubonja, depuis le 5 août 2016, d'une base militaire temporaire (SCD), appuyée par les Forces spéciales égyptiennes de la Mission onusienne. But de cette base militaire temporaire :

- Sensibiliser les populations locales sur la nécessité de collaborer avec les FARDC plutôt qu'avec les groupes armés ;
- Prévenir et empêcher la collecte illégale de taxes par lesdits groupes armés ;
- Servir de force de dissuasion à travers des patrouilles motorisées et pédestres, aussi bien de jour que de nuit ;
- Collecter des informations et renseigner les FARDC en matière sécuritaire par le canal de réunions (3 fois par semaine) avec les populations locales et la notabilité ;
- Soutenir les opérations conduites par les FARDC, et donc, protéger les civils.

De l'avis de l'Administrateur du territoire de Fizi et des populations locales, deux semaines après l'établissement de cette Base militaire de la MONUSCO à Lubonja, "la situation sécuritaire s'est nettement améliorée, nous sommes reconnaissants des efforts de la MONUSCO". La MONUSCO qui, de son côté, a ajouté "qu'aucun cas de violation des droits humains n'a plus été enregistré depuis le 5 août dernier, l'activité économique a repris, le retour à la légalité et à la normalité s'opère lentement mais sûrement", comme l'a précisé le Chef des opérations du Contingent pakistanais (PakBatt III). Bref, la coordination des opérations entre la MONUSCO et les FARDC a permis de restaurer l'autorité de l'Etat, a conclu avec satisfaction cet officier pakistanais.

Toutefois, en raison de la volatilité de la situation et de la rencontre avec les populations et autorités locales, la vigilance reste de mise. C'est ainsi qu'il a fortement été recommandé que les FARDC accroissent leur nombre sur place pour faire stopper tout soutien des populations locales aux groupes armés ; tout comme le prolongement de la présence militaire de la MONUSCO dans la zone. Ce dont le Chef de Bureau de la MONUSCO-Sud Kivu, Charles Frisby, a promis de faire part à sa hiérarchie. Avant de quitter Lubonja pour Bukavu via Uvira, le ministre provincial de l'Intérieur a lancé un appel à la population massée devant la Base militaire de la MONUSCO : "on peut avoir la meilleure armée du monde, mais sans la collaboration de la population, aucune armée ne peut gagner la guerre", leur a-t-il dit, avant de leur demander de cesser tout soutien aux groupes armés, de collaborer avec les Forces de défense et de Sécurité et de cultiver la paix ; la paix sans laquelle, a conclu Eciba Mboko, il ne peut y avoir de développement, d'agriculture, de commerce, de tourisme, de routes...

Signalons que cette délégation mixte comprenait aussi le ministre provincial du Plan, le Commandant FARDC du Secteur Sud des Opérations "Sukola II" le général Bwange Safari et le chef du sous-bureau de la MONUSCO-Uvira, Ould Mohamed El Hacem. ■



Deux casques bleus de la MONUSCO et un soldat des FARDC érigent ensemble une barrière de sécurité faite de barbelés



Le Secrétaire général Ban Ki-moon s'adresse au Conseil de sécurité à New York

Les Nations Unies condamnent un nouveau massacre de civils à Beni

En moins de deux ans, plus de 700 civils ont péri dans une série de massacres perpétrés à Lubero et surtout à Beni, dans le Nord Kivu, par des membres présumés de l'alliance des Forces démocratiques (ADF). Les dernières tueries attribuées à ce groupe rebelle ougandais ont eu lieu le 13 août 2016, faisant au moins 50 victimes civiles dans les villages de Rwangoma, Mbelu et Kisanga, situés dans la région de Beni. Le Secrétaire général des Nations Unies, son Représentant spécial en République démocratique du Congo, ainsi que le Conseil de sécurité ont vivement condamné cette énième attaque contre des civils dans cette région et réaffirmé le soutien de l'ONU aux autorités congolaises pour mettre fin à la menace que représentent les groupes armés illégaux opérant dans l'est de la République démocratique du Congo.

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

Dans la foulée de cette attaque des éléments de l'ADF du 13 août, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a déployé dans la zone concernée des troupes du contingent népalais de la Force de la Mission onusienne basées dans le secteur, pour prévenir toute nouvelle attaque contre les populations civiles et assurer leur protection. Au moins 50 personnes ont été tuées dans cette attaque qui a provoqué le déplacement de populations civiles de la région de Beni et d'Eringeti, vers les localités de Luna, Ndalia

et Idohu. En même temps, des centaines d'autres déplacés ont été signalés à Beni-centre.

La MONUSCO a tenu le 14 août une réunion du Comité de gestion de crise, pour évaluer la situation sécuritaire prévalant sur le terrain, et arrêter des mesures idoines en vue de renforcer les patrouilles conjointes Force de la MONUSCO-Police onusienne dans la ville de Beni, et dominer le terrain par des patrouilles vigoureuses dans la région de Rwangoma avec les Forces armées de la RDC (FARDC). La Brigade de l'Ituri de la Force de la MONUSCO, a également instruit les bases du contingent bangladais déployées dans

les zones limitrophes avec la province du Nord-Kivu, de demeurer en alerte maximale, d'intensifier les patrouilles dans leur zone de responsabilité et de travailler en étroite collaboration avec les FARDC. Et ce, dans le but d'interdire toute infiltration des éléments de l'ADF dans leur zone de responsabilité, et de protéger également les populations civiles riveraines. Une délégation composée de responsables civils, militaires et de la Police de la MONUSCO, a effectué le 15 août 2016 une visite opérationnelle dans les localités touchées par l'attaque de l'ADF, notamment Mbelu et Rwangoma, dans le but d'évaluer la situation sécuritaire et d'étudier la mise en



Le commandant a.i. de la Force de la MONUSCO, le général Rakib, et le commandant de la Brigade d'intervention de la Force (FIB), le général Phiri, en visite au camp Garlic, une base de l'ADF tombée aux mains des FARDC le 13 août, avec l'appui tactique, feu et logistique de la FIB de la MONUSCO.

application de la Stratégie Opérationnelle Intégrée de Lutte contre l'Insécurité à Beni (SOLIB). Le 16 août 2016, la MONUSCO a déployé sur le terrain un Comité conjoint chargé d'enquêter sur cet incident. Un (01) présumé élément de l'ADF impliqué dans cette attaque, a été appréhendé.

Condamnation ferme et vive de la part de l'ONU

Cette énième tuerie de civils dans la région de Beni a suscité une condamnation ferme et vive de la part des Nations Unies qui ont réaffirmé leur soutien et présenté leurs sincères condoléances à la population et au Gouvernement de la RDC, à la suite de cette tragédie. Le 15 août 2016 à New York, le Secrétaire général des Nations Unies a exprimé sa consternation devant ce nouveau massacre, condamnant dans les termes les plus forts cette dernière attaque dans une région où, depuis octobre 2014,

des centaines de civils ont été tués par des membres présumés de l'ADF. M. Ban Ki-moon a demandé que les responsables de cette attaque soient traduits en justice, avant de réitérer l'engagement de l'ONU à soutenir les autorités de la RDC dans leurs efforts pour faire face aux menaces des groupes armés et faire cesser l'impunité, en conformité avec le mandat de la MONUSCO.

Pour sa part, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Maman Sambo Sidikou, a déclaré dans un communiqué de presse publié le 14 août 2016 à Kinshasa, que *"La Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) condamne cet acte barbare commis contre les populations civiles, et réitère son soutien aux FARDC (Forces armées de la RDC) et à la PNC (Police nationale congolaise) pour protéger les populations civiles de Beni"*.

Le 16 août, les membres du Conseil de sécurité ont également condamné *"avec*

la dernière énergie les tueries d'au moins 50 civils le 13 août au village de Rwangoma, par les membres présumés de l'Alliance des Forces démocratiques (ADF)". Les 15 ont exprimé *"leur profonde préoccupation face à la persistance des violences dans cette région, où plus de 700 civils ont été tués depuis le mois d'octobre 2014"*. Et de souligner la nécessité pour le Gouvernement de la RDC de mener une enquête approfondie et rapide sur ces attaques pour traduire en justice ceux qui les ont perpétrées. Ils ont exhorté le Gouvernement *"à mener d'autres actions militaires (...), et avec l'appui de la MONUSCO en conformité avec son mandat, en vue de mettre fin à la menace posée par l'ADF et tous les autres groupes armés qui opèrent dans la région"*. Le Conseil de sécurité a toutefois rappelé que *"les facteurs déterminants des activités de ces groupes armés sont divers et il n'y a donc pas que la solution militaire au problème des groupes armés, en soulignant la nécessité des réponses militaires et civiles élargies au problème de ces groupes armés"*. Les membres du Conseil ont réitéré leur appui à la MONUSCO et demandé à toutes les parties de collaborer pleinement avec la Mission et de demeurer engagées à la mise en œuvre totale et objective du mandat de la Mission.

Appel à l'unité de tous les acteurs

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC, le Dr Mamadou Diallo, a appelé à l'unité de tous les acteurs impliqués dans la restauration de la paix et la sécurité dans la région de Beni. *"L'heure est aux messages d'union et de collaboration forte pour s'attaquer à la situation de Beni, plutôt que des messages qui visent à affaiblir le front uni entre la MONUSCO, les FARDC et le gouvernement congolais"*, a déclaré le Dr Diallo, le 19 août à Kinshasa, devant les participants à la 48e session ordinaire du Conseil national exécutif de l'Eglise du Christ au Congo (ECC). Il réagissait à l'appel lancé par la société civile de Beni exigeant le départ de la MONUSCO de ce territoire. *"Nous avons compris leur message et nous les exhortons à travailler avec nous [MONUSCO] pour nous aider à avoir des informations correctes sur les origines de ce groupe [ADF], ses motivations et son enracinement dans la communauté locale, ses modes de recrutement et ses stratégies de ravitaillement, afin que nous puissions ensemble nous attaquer à la racine du mal pour continuer à affaiblir ce groupe"*, a ajouté le Dr Diallo. Grâce aux efforts conjugués des FARDC, du gouvernement et de la MONUSCO, les menaces des éléments de l'ADF à Beni seront réduites comme l'ont été celles posées ailleurs par d'autres groupes tels que les FDLR et le M23, a-t-il conclu. ■

La prise du « camp Garlic », une destruction du dispositif sécuritaire des ADF

Du 06 au 13 août 2016, deux bataillons FARDC et des troupes de deux autres de la FIB sont parvenus à occuper le camp Garlic reconnu pour être au cœur du dispositif de combat des ADF, au cœur du triangle ADF. Le camp a été pris après une dure bataille où la MONUSCO a déployé ses troupes au sol pour appuyer les soldats congolais, et fait un usage décisif de son artillerie lourde et de ses mortiers. Une cinquantaine de présumés ADF ont été tués dans l'opération, selon les FARDC.

A Rwangoma dans le territoire de Beni, Maman Sambo Sidikou qui est arrivé le 29 août 2016, en compagnie du Nonce apostolique, Luis Mariano Montemayor, qui effectuait une visite pastorale au diocèse de Beni-Butembo a notamment déclaré. *"Il est évident que pour la MONUSCO, les discours, la compassion ne suffisent plus ! Il faut travailler avec le gouvernement et de façon rapprochée, et arrêter une stratégie différente. Parce que nous comptons les morts, les uns après les autres et ça ne peut plus continuer"*.

Uvira

La Police lacustre désormais opérationnelle, grâce à l'appui des partenaires de la RDC, dont la MONUSCO et l'OIM

Ils sont 25 sur les 33 policiers du Sud-Kivu à avoir suivi une formation intensive de deux mois au Centre Jules Moke à Bukavu. Motivés et arborant des uniformes neufs avec de l'écusson «Police lacustre» sur l'avant-bras droit, les éléments du tout nouvel escadron des voies de communication fluviale, lacustre, maritime et ferroviaire d'Uvira-Fizi étaient fiers le matin du 11 août au port public de Kalundu, au moment de leur présentation officielle à la population de cette cité du Sud-Kivu. Heureux d'être les tout premiers éléments de cette nouvelle Unité de Police fluviale et maritime d'Uvira ; heureux de pouvoir contribuer à la sécurisation de la longue frontière liquide entre la République démocratique du Congo et des pays voisins tels que la Zambie, la Tanzanie ou encore le Burundi. C'est l'Administrateur du territoire d'Uvira, Samuel Lunganga Lenga, qui a présidé la cérémonie d'installation officielle de cette branche de la Police Nationale Congolaise (PNC), dont les missions sont de sécuriser les voies et installations fluviales, lacustres, maritimes et ferroviaires.

✂ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO



Exercice de simulation de contrôle fluvial par des éléments de la nouvelle unité de Police lacustre et fluviale, sous la supervision des casques bleus

En tant que telle, elle sera chargée entre autres d'appliquer les lois et règlements relatifs aux voies de communication, de prévenir et réprimer les infractions sur les voies de communication lacustre entre les territoires d'Uvira et de Fizi et participer à leur répression ; exécuter les autres demandes d'assistance des autres services publics de l'Etat œuvrant sur les voies de communication... La nouvelle Unité de Police fluviale ainsi installée ce jour à Uvira sera surtout attendue dans la lutte contre

la fraude et la contrebande minière qui s'opèrent à travers le lac Tanganyika vers les pays limitrophes : une tâche qui est loin d'être une sinécure.

Le chef du Département de la Sécurité publique au sein du Commissariat provincial de la Police Nationale Congolaise du Sud-Kivu qui représentait le Commissaire provincial à cette cérémonie a salué la "communauté d'intérêts" entre la PNC et ses partenaires que sont l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) qui a doté cette nouvelle Unité de l'unique

berge motorisée dont elle dispose à ce jour, le Gouvernement américain qui a financé la formation des éléments de cette Police fluviale, ainsi que la MONUSCO dont le contingent uruguayen (URPAC) a assuré la formation desdits éléments aux techniques de surveillance maritime.

De son côté, l'Administrateur du territoire d'Uvira a invité les bénéficiaires à être de "vrais patriotes", qui servent la Nation plutôt que de se servir sur le dos des usagers du lac Tanganyika dont ils ont désormais la charge d'assurer le contrôle du trafic et des mouvements. Samuel Lunganga Lenga les a exhortés à demeurer intègres, à faire preuve de professionnalisme et surtout, à ne pas détourner la berge motorisée mise à leur disposition pour en faire un moyen d'enrichissement personnel, mais plutôt un moyen de contrôle et de sécurisation des populations des deux territoires de Fizi et d'Uvira. C'est aussi le même message que le président de la Fédération des Entreprises du Congo, FEC-Uvira, a tenu à faire passer auprès de ces policiers. Kiza Muhato a demandé aux éléments de la Police fluviale d'éviter les tracasseries et la corruption, mais plutôt de protéger les commerçants, les populations civiles et leurs biens. La cérémonie s'est achevée par un exercice de simulation de contrôle fluvial opéré par des éléments de la nouvelle Unité de Police lacustre et fluviale, sous la supervision des Casques bleus uruguayens de la MONUSCO qui se sont prêtés à l'exercice. ■

Photo MONUSCO/Jean-Tobie Okala

La MONUSCO appuie le ministère de la Défense

La MONUSCO a appuyé du 9 au 11 août 2016 à Bukavu, l'organisation d'un atelier de vulgarisation du plan d'action contre les violences sexuelles à l'intention de cinquante commandants de grandes unités des FARDC. L'objectif poursuivi par cet atelier du ministère de la Défense nationale est d'amener les commandants des unités des zones de conflit (la 3^{ème} Zone de défense) à s'imprégner du Plan d'action des FARDC et des obligations qui en découlent pour une meilleure prévention et répression des violences sexuelles.



Photo MONUSCO

Formation des FARDC sur les droits de l'Homme, 9 mars 2016 en Ituri

Par Alain Likota/MONUSCO

Les thèmes développés vont de la prévention et la répression des violences sexuelles, à la stratégie de communication relative à la protection des victimes, témoins et défenseurs des droits de l'Homme et autres acteurs de la justice.

Pour Charles Frisby, chef de Bureau de la MONUSCO/Sud-Kivu, cet atelier revêt une importance particulière car il s'inscrit dans un "cadre professionnel pour la continuation de la lutte contre toutes les violences sexuelles". En dépit de certains progrès réalisés dans ce domaine, Charles Frisby note qu'il est nécessaire de capitaliser les efforts réalisés "pour que tous les éléments des Forces de défense et de sécurité [y compris les nouvelles recrues] soient bien informés [sur cette lutte]". La finalité, c'est de ramener "à zéro les incidents de violence sexuelle liés soit aux Forces de défense et de sécurité, soit aux groupes armés", a précisé le chef de Bureau de la MONUSCO/Sud-Kivu.

La formation a été assurée par des

experts du ministre de la Défense nationale, du Service d'Education civique patriotique et d'Actions sociales des FARDC, de l'Auditorat général près la Haute Cour militaire, de la MONUSCO et de l'UNICEF.

A l'issue de l'atelier, Charles Frisby a

réitéré l'engagement de la MONUSCO à accompagner le Gouvernement congolais en général et les FARDC en particulier au cours de chaque étape pour que se concrétise graduellement la lutte contre le fléau des violences sexuelles.



Photo MONUSCO/Anne Herrmann

Des éléments des FARDC formés aux soins de santé à Bunia, dans la province de l'Ituri



Distribution de vivres aux déplacés de guerre dans l'est de la RDC

19 août : Journée mondiale de l'Action humanitaire

La Journée mondiale de l'action humanitaire est l'occasion de rendre hommage aux hommes et femmes qui, chaque jour dans le monde, font face au danger et à l'adversité pour aider les plus vulnérables. La date du 19 août a été choisie par l'Assemblée générale des Nations Unies en référence à l'attentat aux quartiers généraux des Nations Unies à Bagdad en Irak le 19 août 2003, où 22 personnes avaient perdu la vie. Le thème de cette année est « Une seule humanité ». Ce thème cherche à inspirer les citoyens du monde à continuer d'exiger des mesures pour atteindre et soutenir les personnes les plus vulnérables ayant besoin d'aide humanitaire. Dans la continuité du Sommet mondial humanitaire, le monde s'est engagé à se mobiliser pour apporter assistance et sauver la vie de quelque 130 millions de personnes dans le besoin à travers le monde.

Depuis près de 20 ans, la République démocratique du Congo (RDC) vit une crise humanitaire multiple et complexe. Le plan d'action humanitaire estime qu'en 2016 plus de 7,5 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire. La détérioration sécuritaire dans plusieurs territoires et le démantèlement forcé des camps/sites de déplacés a suscité de nouveaux mouvements de population ainsi que la destruction ou la perte massive de biens et services de base. Les provinces de l'est de la RDC comptent 1,7 million de personnes en situation de déplacement, dont 80 % sont des femmes et des enfants. La problématique des déplacements constitue à elle seule 60 % des besoins d'assistance humanitaire toujours grandissants. Dans les zones de déplacement, l'accès à l'eau, à l'alimentation, aux soins de santé et à l'éducation est difficile. La difficulté d'accéder aux champs et autres moyens de subsistance contribue à accentuer le cycle de pauvreté dans les zones touchées.

Une augmentation significative des inondations dans les provinces de l'Equateur, ex-Katanga, Maniema, Mongala et Mai-Ndombe, Nord-Kivu et Tshopo, mais également le retour tardif des pluies et l'invasion des criquets dans les provinces du Haut Lomami, Tanganyika, Maniema, Equateur, Mongala, Haut Uele ont été à la base d'une flambée de choléra, de l'augmentation de l'insécurité alimentaire, de la destruction d'infrastructures dans plusieurs territoires de la RDC. Entre janvier et juin 2016, les interventions des acteurs humanitaires ont atteint 1,3 million de personnes. 382 561 réfugiés se trouvent actuellement sur le territoire de la RDC dont 94 632 centrafricains, 28 627 burundais et 12 912 sud-soudanais. Plus de 21 millions dans le monde. Le plan d'action humanitaire de la RDC requiert des financements à hauteur de 690 millions de dollars américains. A ce jour, un peu moins d'un tiers est financé.

Les défis de l'assistance humanitaire

L'assistance humanitaire en RDC fait face à

plusieurs défis de taille. La multiplication des conflits armés entraîne des déplacements de population presque quotidiens. Les ONG font face à un défi sécuritaire réel dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, limitant leur champ d'intervention dans les zones d'opération et privant des milliers de bénéficiaires d'une assistance vitale. Au cours de la semaine du 13 au 19 août, on a déploré un 8^{ème} cas d'enlèvement d'humanitaire au Nord-Kivu. Depuis 2015, il s'observe une augmentation inquiétante des attaques contre les humanitaires, en particulier les embuscades et enlèvements. Il est primordial de pouvoir garantir aux humanitaires opérant dans les zones en conflit un accès sans entrave aux personnes vulnérables. Toute entrave physique ou autre à l'assistance humanitaire signifie que les populations dans le besoin n'ont pas accès à l'assistance dont ils ont besoin.

Source : verbatim de la conférence de presse One UN hebdomadaire du 17 août 2016



Mamadou Diallo : "Rendre hommage à ceux/celles qui, face au danger, aident les plus vulnérables"

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Coordonnateur humanitaire, Coordonnateur résident, le Docteur Mamadou Diallo était l'invité de la Conférence de presse One UN du mercredi 17 août 2016, au quartier général de la MONUSCO, à Kinshasa. Notre reporter, Honoré Misenga Kalala, a tendu son micro et recueilli les réponses du Dr Diallo concernant la Journée Mondiale de l'Action humanitaire.

Echos de la MONUSCO: Pourquoi une Journée pour l'Action Humanitaire ?

Mamadou Diallo : Cette journée est l'occasion de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui, chaque jour à travers le monde, font face au danger et à l'adversité pour aider ceux de nos frères et sœurs les plus vulnérables. La date du 19 août choisie pour célébrer la Journée humanitaire mondiale, a été une date choisie par l'Assemblée générale des Nations Unies en référence à l'attentat meurtrier qui a visé les quartiers généraux des Nations Unies dans la ville de Bagdad en Irak, à la date du 19 août 2003, où 22 personnes ont perdu la vie, y inclus le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies.

Le thème de la Journée mondiale humanitaire de cette année est : "une seule humanité". Ce thème cherche à inspirer les citoyens du monde à continuer d'exiger des mesures pour atteindre et soutenir les

personnes les plus vulnérables pour et en besoin d'aide humanitaire. La célébration de cette journée qui arrive en continuité de la tenue du sommet humanitaire mondial qui a eu lieu en Turquie cette année, sommet au cours duquel le monde s'est engagé à se mobiliser pour apporter assistance et sauver la vie de quelques 130 millions de personnes qui sont dans le besoin à travers le monde.

Il me plaît ici, de partager avec vous le contenu essentiel du message du Secrétaire général des Nations Unies, monsieur Ban Ki-moon, à l'occasion de la célébration de cette journée. Je cite : "Chaque année, la Journée mondiale de l'aide humanitaire nous rappelle qu'il faut agir pour alléger les souffrances d'autrui. Derrière les statistiques se cachent des individus, des familles et des communautés dont les vies ont été détruites. Il s'agit de gens ordinaires, d'enfants, de femmes, d'hommes, obligés quotidiennement de faire des choix difficiles pour survivre, et quelques fois des choix impossibles. Les solutions aux crises qui

ont plongé ces personnes dans des situations extrêmement difficiles ne sont ni simples, ni rapides. Mais nous pouvons tous agir pour y faire face. Et le moment de l'action, c'est maintenant. C'est aujourd'hui. Nous pouvons faire preuve de compassion, nous pouvons protester contre l'injustice, nous pouvons nous employer à changer les choses".

"Mettant l'accent sur les droits de l'Homme, la résilience et l'élimination de la pauvreté, les 17 objectifs mondiaux de développement durable constituent un plan pour 15 ans pour réduire les besoins et la vulnérabilité et favoriser l'avènement d'un monde de paix, de dignité et de possibilités pour tous. Pour que cette aventure collective soit un succès, chacun de nous doit jouer son rôle. Chacun d'entre nous peut influencer sur le cours des choses. En cette Journée mondiale de l'aide humanitaire, unissons-nous au nom de l'humanité et montrons que nous ne pouvons laisser, et ne laisserons, personne de côté". Fin de citation.

Que peut attendre la RDC d'une telle célébration ?

Il n'y a pas de meilleur endroit ou d'endroit plus approprié pour célébrer la Journée mondiale humanitaire que la République démocratique du Congo, pour plusieurs raisons dont je vous citerai trois.

La première raison : ce pays connaît depuis plus de deux décennies l'une des crises humanitaires les plus longues et les plus

complexes au monde, qui a bénéficié de l'appui constant et de l'accompagnement de la communauté internationale au cours des vingt dernières années. Appui qui s'est manifesté non seulement par un soutien constant à travers l'allocation des ressources financières conséquentes, mais également par le maintien d'un intérêt global sur le sort des Congolaises et des Congolais dont la vie était dérangée par l'action des groupes armés ou l'action combinée des catastrophes naturelles.

Deuxième raison, la République démocratique du Congo est un laboratoire où au cours des dernières années, à travers l'action des familles congolaises, des communautés congolaises, mais également du Gouvernement congolais des solutions innovantes et créatives ont été trouvées pour pouvoir s'adresser à la problématique de l'aide humanitaire et à la problématique du déplacement. Ces solutions que nous appelons sous le vocable de "*Solutions durables*", ont été partagées par la RDC au sommet humanitaire mondial et ont commencé à inspirer une discussion au niveau global pour savoir qu'est-ce qu'il faut faire pour répondre à la problématique du déplacement.

Troisième raison, la République démocratique du Congo est le théâtre, le creuset et le réceptacle des gestes d'humanité et de compassion dont on ne parle pas assez. Il me plaît de rappeler ici que pendant qu'on célèbre la Journée mondiale humanitaire, ce pays continue d'accueillir au moment où je parle, plus de 375.000 réfugiés dans les nouvelles provinces du Haut-Uélé et du Bas-Uélé, pour ce qui regarde les réfugiés du Soudan du Sud. Dans la province du Sud-Kivu pour les réfugiés burundais, dans la province du Nord-Ubangi, dans l'ancienne province Equateur, pour les réfugiés centrafricains, et beaucoup d'autres points qui ne nécessitent pas une grande attention. Je cite ces chiffres simplement pour vous dire que dans ce pays, au cours du dernier demi-siècle depuis que ce pays a [accédé] à l'indépendance, il a fait preuve d'un esprit d'accueil et de solidarité sans précédent dans l'histoire de l'humanité, pour accueillir les frères et sœurs africains des pays voisins qui ont fui leurs pays pour des causes diverses et qui ont trouvé refuge au Congo. On n'en parle pas souvent dans un monde où nous assistons à la fermeture des frontières, à l'érection des murs pour pouvoir garder les réfugiés et autres personnes vulnérables au dehors, ce pays n'a jamais fermé ses frontières ; il a toujours laissé des frontières ouvertes, il a toujours aidé ceux et celles qui ont fui leurs pays et qui ont fui les conflits pour venir chercher refuge ici.

Et enfin, une dernière raison, que je voulais partager avec vous, la réponse humanitaire au Congo bénéficie certes d'un appui important de la communauté internationale, mais le premier acteur humanitaire au Congo, ce sont les Congolaises et les Congolais, ce sont les familles congolaises et les communautés congolaises. Pour la raison bien simple qu'une personne déplacée sur deux et un réfugié sur deux dans ce pays ne vivent pas dans les camps, ne reçoivent pas d'assistance humanitaire internationale ; ils sont hébergés, accueillis, soutenus, nourris et protégés par les familles congolaises. Ce geste d'humanité, cette compassion, cette capacité à partager le peu que les familles et les communautés congolaises ont, sont des signes d'humanisme qui doivent être reconnus et salués du peuple congolais. Alors en cette journée de célébration de l'action humanitaire internationale, il me plaît en tant que Coordonnateur humanitaire, mais également Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, de faire mention de la générosité du peuple congolais et de saluer cette générosité.

Que doit attendre le peuple congolais plus précisément de l'action humanitaire à son endroit?

Eh bien, un soutien sans faille du système des Nations Unies au peuple congolais dans cette phase difficile et critique de la vie de cette nation. A la fois confrontée à des groupes armés sans foi ni loi, dont le seul but est de tuer, de blesser et de déstabiliser les populations paisibles au Congo, et pour lequel il n'y a d'autre réponse qu'un combat résolu jusqu'à leur défaite. Combat qui, je le répète, n'est pas que militaire mais qui demande aussi l'adhésion de la population congolaise et son accompagnement et son soutien aux efforts de ses forces armées

que sont les FARDC, de sa sécurité qu'est la PNC, mais également un soutien à l'action des Nations Unies afin de nous permettre de faire ce travail à la fois militaire et civil pour pouvoir identifier et neutraliser ces groupes armés.

Ensuite, attendre du mieux du système des Nations Unies et des partenaires du Congo dans la mesure où notre accompagnement est multiforme ; pendant que nous parlons, nous poursuivons nos efforts pour créer les conditions pour que les prochaines élections au Congo, à travers la révision du fichier électoral que nous appuyons sous mandat du Conseil de sécurité, puisse produire un fichier électoral crédible capable de permettre aux Congolaises et Congolais, le jour où il y aura des élections dans leur pays, d'exercer leur devoir citoyen et de pouvoir impacter les résultats des élections dans le choix des hommes et des femmes qui vont diriger ce pays au cours des prochaines années.

Et enfin, espoir pour le peuple congolais dans la mesure où nous sommes aussi de soutien, d'une discussion, d'un dialogue, d'un débat, je vous laisse le choix de la terminologie, entre les acteurs congolais de tout bord politique, de toute obédience politique, afin qu'ils trouvent une issue politique à la crise à laquelle leur pays fait face, pour créer les conditions d'aller à des élections apaisées, crédibles et inclusives qui permettent aux Congolaises et Congolais d'exercer dans la paix et la sérénité leur devoir citoyen d'aller voter. C'est cet appui multiforme à multiples facettes que le système des Nations Unies à travers la MONUSCO, mais également les agences, fonds et programmes apportent au Congo qui nous font dire que, au moment où le Congo traverse une phase délicate de son histoire, les amis du Congo, au rang desquels les Nations Unies, sont à côté du peuple congolais et du gouvernement congolais. ■





L'accueil des réfugiés sud-Soudanais dans le nord-est de la RDC

Depuis Octobre 2015, la situation sécuritaire s'est considérablement détériorée au Soudan du Sud suite à l'intensification des combats entre la force régulière et les ex rebelles. En juillet dernier, la tension a culminé dans la capitale Juba. De violents combats entre les forces gouvernementales du président Salva Kiir et celles de l'ancien vice-président Riek Machar ont éclaté provoquant d'important mouvements de population et un afflux de réfugiés dans les provinces de l'Ituri et du Haut-Uélé en République démocratique du Congo.

Par Anne Herrmann/MONUSCO

La population fuyant les violentes exactions est arrivée par centaines dans les localités frontalières du nord-est de la RDC, notamment Bangalu, Sugba, Mugoroko, Massombo, Doruma, Bitima, Dungu, Aba, Ingbokolo, Kendriyo. Les territoires de Dungu, Faradje et Aru, ont déjà accueilli plus de 20 000 sud-Soudanais en quête de sécurité et de paix. La majorité de ces réfugiés sont des femmes et des enfants venus de l'état de Western et Central Equatoria

Tous témoignent de l'ampleur du climat d'insécurité. La population est soumise à des pillages systématiques et extorsion de biens, viols des femmes et tortures inhumains.

"Soudainement, des groupes armés ont envahi notre village. Devant moi, ils ont tiré sur mon mari. J'ai voulu m'approcher pour le secourir mais les voisins m'ont pris chez eux. Ils m'ont dit que mon mari était mort. Il a été enterré précipitamment et j'ai fui avec les voisins" raconte une jeune femme de 21 ans.

Une autre jeune femme de 25 ans explique : "Les assaillants sont arrivés et ils ont commencé à bruler les maisons et à ligoter

nos maris. Tout le monde a commencé à fuir et moi aussi j'ai fui. En chemin, je me suis arrêtée à côté de l'hôpital Network à Eso Centre pour me reposer un peu. J'ai entendu les pleurs d'un bébé à l'intérieur mais l'hôpital était désert. J'ai attendu mais l'hôpital restait désert et le bébé pleurait toujours. De peur qu'elle ne meure, je l'ai prise et je me suis enfuie avec elle. Je lui ai donné comme prénom Nancy".

Une équipe du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) est actuellement sur le terrain pour appuyer la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) qui procède à l'enregistrement biométrique des nouveaux arrivants.

Au début, les réfugiés étaient accueillis par des familles locales. Avec l'augmentation des arrivées, la capacité d'accueil dans les familles a atteint ses limites. Dans certaines localités, les réfugiés sont même plus nombreux que la population locale. Des nombreux réfugiés n'ont donc pas où se loger. Ils s'installent dans les champs et dans la forêt dans des conditions déplorables.

Le Gouvernement Congolais, fidèle à ses engagements, a déjà octroyé le statut de réfugiés prima facie à cette population venue

du sud soudanais. Ce statut de réfugié prima facie est généralement accordé aux groupes de population qui fuient leur pays en raison de conflits ou de violence généralisée. L'octroi de ce statut a permis au HCR, au Programme Alimentaire Mondial (PAM), et aux organisations non gouvernementales, de fournir une assistance de base.

Farine, huile, haricot et articles ménagers tels que des jerricans d'eau, des couvertures et du matériel agricole ont été donné à ces réfugiés déjà enregistrés. Mais, de nouveaux réfugiés continuent d'arriver chaque jour. La situation humanitaire est très préoccupante, d'autant plus que la communauté humanitaire qui face à des contraintes budgétaires sévères, ce qui réduit sa capacité à pourvoir une assistance appropriée au besoin de ces réfugiés.

Une telle situation, si elle perdure, est de nature à engendrer de sérieux problèmes de protection pour ces réfugiés particulièrement vulnérables. C'est pourquoi, le HCR lance un appel pour attirer le regard de toutes les bonnes volontés vers la situation des réfugiés sud-Soudanais dans la province de l'Ituri et du Haut Uélé. ■



Journée mondiale de la population



“Investir dans les adolescentes revient à investir dans l’avenir du pays”

Le lundi 11 juillet, le monde a célébré la Journée de la population. C’est depuis 1989, quand la population mondiale avait atteint les 5 milliards, que cette journée a commencé à être célébrée. Mme Diene Keita, Représentante du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en RDC, nous entretient ici de l’importance de marquer un arrêt, un jour dans l’année pour réfléchir sur le devenir des êtres humains qui peuplent la Terre et plus particulièrement cette année sur le futur des adolescentes, cette couche sensible s’il en est une, de la population.

✉ Propos recueillis par Aïssatou Laba Touré/MONUSCO

La célébration de la Journée mondiale de la population présente un intérêt particulier pour la République démocratique du Congo où l’on dénombre environ 9,5 millions des filles âgées de 10 à 19 ans. A l’instar des adolescentes d’autres pays en développement, elles font face à de nombreux défis notamment les mariages et les grossesses précoces, les abandons scolaires, les violences basées sur le genre. Ces défis se multiplient lorsque la jeune fille vit en milieu rural ou dans une famille pauvre. Les résultats de l’enquête démographique et de santé de 2014 indiquent que parmi les filles âgées de 15-19 ans, 24 % vivent en union et que 27 %, c’est-à-dire une

adolescente sur quatre, ont commencé leur vie féconde avec la contrainte d’abandonner l’école.

La même enquête révèle que 43,7 % des jeunes filles de 12 à 24 ans travaillent alors qu’elles devraient être à l’école.

Investir dans les adolescentes en République démocratique du Congo, c’est veiller à ce que tous les défis et obstacles auxquels font face les adolescentes appartiennent au passé. Car une adolescente dont les droits sont respectés et qui est à même de réaliser pleinement son potentiel est une adolescente qui a une meilleure chance de contribuer au progrès social et économique de sa communauté et de son pays.

Ce que fait l’UNFPA

C’est dans ce cadre que le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) s’est engagé, avec d’autres partenaires, auprès du Gouvernement pour l’appuyer dans ses initiatives destinées à faire face à ces nombreux défis et obstacles qu’affrontent les adolescentes.

A ce titre, les interventions du Gouvernement de la RDC en collaboration avec ses partenaires au développement se sont focalisées sur :

- L’élaboration de nouvelles lois dans les domaines de santé de la reproduction et du genre, et en révisant le code de la famille. L’âge minimum au mariage est désormais fixé à 18 ans pour la jeune fille.
- Les dispositions de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l’enfant et visant à préserver les enfants âgés de moins de 18 ans des risques de morbidité et de mortalité éventuels des suites d’une grossesse ou d’un accouchement précoce.
- La gratuité progressive de l’enseignement primaire, depuis 2010-2011, sur toute l’étendue du pays. Aujourd’hui, tout le cycle primaire est couvert par la gratuité. Toutefois l’indice de parité n’a pas atteint la cible de 1 préconisée pour 2015 par la Stratégie de développement du sous-secteur. Néanmoins, la tendance haussière est nette de 2007 à 2014, car cet indice est passé de 0,80 à 0,90 au primaire, et de 0,50 à 0,60 au secondaire. Il y a ainsi une amélioration incontestable de la scolarisation féminine en termes d’effectifs, bien que des efforts énormes restent à fournir.
- Le gouvernement congolais, à travers le Ministère de la Femme, Famille et Enfant, a lancé le 15 mai 2015 une campagne de lutte contre les mariages précoces sur toute l’étendue du territoire pour une durée de deux ans. Un plan triennal de lutte contre les mariages précoces a été élaboré.

Toutes ces initiatives contribuent à élargir les perspectives économiques des adolescentes et à leur donner le pouvoir, les moyens et l’information nécessaires pour prendre leurs propres décisions dans la vie, pour leur permettre de réaliser pleinement leur potentiel et devenir une force positive pour le changement dans leurs foyers, leurs communautés et leurs nations. Investir dans les adolescentes revient ainsi à investir dans l’avenir du pays. ■

L'ONU plaide pour la prise en compte des besoins des peuples autochtones en matière d'éducation

Chaque année, le 9 août, le monde célèbre la Journée internationale des populations autochtones. Cette journée vise à sensibiliser la population mondiale sur les droits des peuples autochtones du monde entier. La première réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones a eu lieu le 9 août 1982. Ce groupe de travail a rédigé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Plusieurs événements sont organisés à travers le monde, y compris au Siège des Nations Unies à New York pour commémorer cette journée. Le thème de cette année vise à souligner l'importance du droit à l'éducation des peuples autochtones. Tirant la sonnette d'alarme, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a déclaré à cette occasion : « Jamais nous n'atteindrons les objectifs de développement durable si nous ne parvenons pas à répondre aux besoins des peuples autochtones en matière d'éducation ».

✎ Par Yulu Kabamba/MONUSCO

Les Autochtones sont les descendants des peuples ou occupants d'origine des terres, avant que celles-ci ne soient prises ou conquises par d'autres. Malheureusement, ces peuples se heurtent à toute une série de problèmes, notamment une discrimination systématique, un déni de leurs droits aux terres et aux territoires et un accès lacunaire aux services essentiels. Leur identité culturelle est régulièrement stigmatisée, tandis que leur patrimoine et leurs valeurs sont peu respectés et mal reconnus, y compris dans les manuels d'enseignement et autres outils pédagogiques.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté l'an dernier par les dirigeants du monde, repose sur le principe visant à ne pas faire de laissés-pour-compte dans l'édification d'un monde de paix et de dignité, de chances et de prospérité. Or, les peuples autochtones figurent parmi les groupes les plus exposés à être laissés pour compte.

Cette situation entraîne des conséquences désastreuses. Dans tous les pays du monde, le taux de jeunes autochtones diplômés de l'enseignement secondaire est bien inférieur à la moyenne nationale. Dans certains pays, ce sont moins de 40 % des enfants autochtones qui sont scolarisés à plein temps. Dans beaucoup d'autres, rares sont les enfants autochtones qui achèvent l'enseignement secondaire. Cette situation est inacceptable.

Au regard de cette situation, les Nations

Unies ont mis en place un important outil pour l'intégration des peuples autochtones, la DNUDPA. Cet instrument définit les droits et la place dans la communauté internationale des quelque 370 millions d'Autochtones disséminés dans environ 90 pays à travers le monde. Il traite de questions importantes liées aux droits de la personne tels qu'ils s'appliquent aux peuples autochtones, et notamment de leur droit

à l'éducation est aussi protégé par un certain nombre d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Au cours de ces dernières décennies, le monde a accompli des progrès considérables dans la défense des droits des peuples autochtones. Désormais, l'Organisation

des Nations Unies dispose de trois mécanismes spécifiquement consacrés à leur cause – l'Instance permanente sur les questions autochtones, le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones et le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones – sans oublier la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Adoptée par l'Assemblée générale le 13 septembre 2007, la Déclaration est la référence absolue en



Des membres de la communauté pygmée en RDC - Photo Tiers

à l'autodétermination, à leur spiritualité, à leur langue, aux terres, aux territoires et aux ressources.

Le droit des peuples autochtones à l'éducation est protégé par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'article 14 précise que *“Les peuples autochtones ont le droit d'établir et de contrôler leurs propres systèmes et établissements scolaires où l'enseignement est dispensé dans leur propre langue, d'une manière adaptée à leurs méthodes culturelles d'enseignement et d'apprentissage”*.

matière de reconnaissance, de promotion et de protection des droits des peuples autochtones.

En RDC, un projet de loi sur la protection des peuples autochtones avait déjà été soumis au Parlement pour adoption.

C'est ce qui a justifié l'organisation à Kinshasa, du 9 au 11 juin, d'un atelier relatif à la fiabilisation du projet de loi portant la promotion et la protection des peuples autochtones en RDC. Cet atelier constitue un pas important vers la valorisation des droits des pygmées. ■

Sud-Kivu

Cohabitation homme/hippopotame, quelle solution à Uvira?

Craignant pour leurs vies au Burundi d'où ils sont pourchassés, ces mastodontes des eaux migrent vers la Cité d'Uvira à travers le lac Tanganyika, non sans dégâts. Déjà dix morts depuis le début de l'année. Le Service Conservation de la Nature dit compter sur la MONUSCO pour une campagne de sensibilisation des populations riveraines.

Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Le phénomène prend de l'ampleur depuis le début de cette année, autant qu'il inquiète les habitants, au vu des dégâts qu'il cause : les attaques des populations civiles par des hippopotames, entre Gatumba au Burundi voisin et Uvira en République démocratique du Congo. Dans chacune de ces deux zones frontalières du lac Tanganyika, 20 personnes (dont 10 de chaque côté) ont déjà été tuées en l'espace de six mois, majoritairement des pêcheurs. On dénombre aussi de nombreux blessés lors de ces attaques. Le dernier cas remonte à la mi-juillet, quand un jeune pêcheur a littéralement été coupé en morceaux par un hippopotame alors qu'il pêchait sur le littoral au Quartier Kimanga dans la Cité d'Uvira. Et pendant ce temps, bien qu'espèce protégée, cinq hippopotames ont été abattus dans la Plaine de la Ruzizi et à Uvira, dont un non loin de l'Héliport de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en RDC, MONUSCO. Cette situation inquiète la population pour qui le lac Tanganyika revêt une importance vitale : consommation d'eau, lessive, cuisine, agriculture, pêche, constructions (exploitation de carrières, sable, moellons, gravier...), etc. Le même phénomène est également observé à Gatumba, dans la Commune burundaise voisine d'Uvira où là aussi, 10 personnes ont été tuées depuis le début de cette année par des hippopotames. Le chef de Cellule de la Conservation de la Nature à Uvira, Djimi Chekahogo, explique la montée des familles d'hippopotames le long du lac Tanganyika à Uvira par la migration de ces mammifères qui fuient l'insécurité au

Burundi. Dans une émission diffusée par la RTNB (Radiotélévision Nationale Burundaise) et captée à Uvira en juillet dernier, les autorités burundaises sensibilisaient la population à respecter un périmètre de 100 mètres des rives, considéré comme l'écosystème des hippopotames, entre le lac et les habitations, près du Parc de la Rusizi.

Côté congolais, à Uvira, le service de l'Environnement effectue la même action de sensibilisation par les médias auprès de la population locale ; il demande surtout aux pêcheurs de ne pas pêcher dans les zones de reproduction des poissons, c'est-à-dire autour des touffes de bois où les hippopotames ont pour habitude de se reposer. Le chef de Cellule de la Conservation de la Nature explique par ailleurs que les hippopotames cohabitent pacifiquement avec les poissons qui trouvent leurs excréments très nourrissants. Quand les pêcheurs viennent poser les filets pour attraper du poisson dans ces touffes de bois, ils sont considérés comme des agresseurs par ces hippopotames, ce qui crée donc des affrontements mortels entre pêcheurs et ces mastodontes. Djimi Chekahogo exhorte ainsi les pêcheurs à observer la distance légale de 100 mètres au large du lac (Tanganyika), espace nécessaire pour permettre aux hippopotames de brouter l'herbe. Il déconseille aussi aux populations de construire tout près du lac, aux pêcheurs de pêcher tout près des berges (au moins à partir de 30 mètres des rives du lac, l'hippopotame n'attaquant pas selon lui, au-delà d'un rayon de 10 à 20 mètres de la rive).

Une autre mesure envisagée par le service de l'Environnement et toujours dans le cadre de la sensibilisation des populations est le marquage des espaces considérés comme potentiellement dangereux. Pour ce faire, Djimi Chekahogo dit compter sur l'appui de la MONUSCO, dans le cadre des Projets à Impact Rapide (QIP).

De son nom scientifique hippopotame amphibie (*Hippopotamus amphibius* en latin), les encyclopédies nous renseignent que l'hippopotame est une espèce de mammifère semi-aquatique d'Afrique. Sa masse peut aller jusqu'à 4,5 tonnes, 4500 kilogrammes, soit près de deux fois le poids d'une Toyota Prado de la MONUSCO! L'hippopotame amphibie passe ses journées dans des groupes d'une vingtaine d'individus dans l'eau douce et boueuse. A cause de sa masse importante et du fait qu'il ne dispose pas de glande permettant la transpiration, il est très vulnérable à la chaleur. Il peut fermer ses naseaux et rester complètement immergé jusqu'à quinze minutes. Il se nourrit aussi sur la terre ferme où il s'aventure généralement la nuit. L'hippopotame peut ingérer jusqu'à 50 kg de végétation par jour !!! Il compte parmi les animaux les plus dangereux pour l'homme, d'ailleurs beaucoup d'autres animaux le craignent, même les crocodiles. C'est une des plus lourdes espèces de mammifère (terrestre), après les éléphants et les rhinocéros. Malgré sa lourdeur, l'hippopotame peut courir jusqu'à atteindre une vitesse maximale de 30 km/h. Mais il ne peut cependant soutenir une telle vitesse que sur quelques centaines de mètres... ■

La délégation de la RDC aux Jeux olympiques
de Rio de Janeiro 2016

**Bravo les gars !
L'essentiel est de participer...**

